

Conditions d'utilisation de la licence d'enseignement STRAKON



Concédant :

DICAD Systems GmbH
Claudiastraße 2 b
D-51149 Cologne

Téléphone +49 (0)2203 9313-0
Fax +49 (0)2203 9313-199

service@dicad.de
www.dicad.de

1.1 Droit d'utilisation

L'établissement d'enseignement reçoit un droit d'utilisation non exclusif et non transférable du système de CAO 2D/3D/BIM STRAKON. L'utilisation du programme est limitée à l'enseignement et à la recherche. Toute autre utilisation, notamment à caractère commercial, est interdite. Il existe des licences de formation distinctes pour le travail commercial dans les entreprises de formation. Les projets créés avec la licence pédagogique STRAKON ne sont pas compatibles avec la licence commerciale STRAKON. Le programme et la documentation ne peuvent être mis à la disposition de tiers sans l'accord du concédant de licence. En cas d'utilisation abusive, une indemnisation doit être versée.

1.2 Livraison

La livraison sera effectuée **seulement après avoir accepté les conditions d'utilisation.**

Le concédant de licence fournit le programme via un lien de téléchargement. Le programme est installé par l'établissement d'enseignement. Le programme est activé automatiquement lors de l'installation et peut fonctionner jusqu'à environ un an et demi après la sortie de la version étudiante actuelle de STRAKON. Les questions peuvent être envoyées directement à DICAD par e-mail à hotline@dicad.de.

1.3 Tarifs

L'établissement d'enseignement reçoit une licence gratuite du système de CAO STRAKON dans la version actuelle pour une utilisation non commerciale.

1.4 Garantie

Le concédant de licence garantit que le programme a été développé et testé avec soin.

Le concédant de licence garantit que le programme fourni est exempt de droits de propriété intellectuelle de tiers qui restreignent votre utilisation.

Une fonctionnalité illimitée ne peut être garantie pour le matériel et les logiciels fournis. La fonctionnalité parfaite du logiciel publié par le concédant de licence ne peut être garantie.

1.5 Responsabilité

La responsabilité du concédant de licence est limitée à la garantie conformément à l'article 1.4 du présent contrat. D'autres réclamations sont exclues pour toutes les livraisons et prestations. Il n'y a aucune réclamation pour dommages de quelque nature que ce soit et aucune responsabilité pour les coûts indirects consécutifs, les dommages directs, les pertes financières sur les données enregistrées ou les violations d'obligations secondaires, etc. Le concédant de licence n'est pas responsable des erreurs résultant d'une mauvaise manipulation de la part du client. En particulier, toute responsabilité en cas de perte de données résultant d'erreurs d'application ou d'utilisation de STRAKON est exclue.

1.6 Propriété/Droits de propriété

Tous les droits d'auteur et tous les droits de brevet sur le programme, la documentation et les programmes de démonstration appartiennent exclusivement au concédant de licence.

L'établissement d'enseignement ne peut copier, modifier ou mettre à la disposition de tiers à cette fin les logiciels reçus du concédant de licence.

1.7 Pénalités contractuelles

En cas de violation selon l'article 1.6 du présent contrat, une pénalité contractuelle d'un montant égal au prix selon la liste de prix en vigueur doit être payée au concédant de licence. Les autres obligations de payer des dommages et intérêts restent inchangées.

1.8 Durée et résiliation du contrat

Le contrat commence par l'acceptation des conditions d'utilisation.

1.9 Accords complémentaires

Les modifications ou ajouts à ce contrat doivent être effectués par écrit pour être effectifs.

Le droit de la République fédérale d'Allemagne s'applique exclusivement à ce contrat. Le for juridique est Cologne.

Si certaines dispositions de ce contrat s'avèrent inefficaces ou perdent leur efficacité, cela n'affectera pas le reste du contenu de ce contrat. Dans ce cas, les parties contractantes s'engagent à collaborer pour remplacer la disposition invalide par une disposition correspondant à l'objet économique du présent contrat. Il en va de même en cas de lacunes dans les dispositions contractuelles lors de l'application du présent contrat.

